

Le Pas-de-Calais à la pointe de la Recherche et Développement dans le secteur automobile

Le CRITT M2A de Bruay-la-Buissière inaugure son centre d'essai turbo moteur. Un centre d'essai unique en Europe ! Le CRITT M2A est un centre de recherche, d'innovation technique et technologique en moteurs et acoustique automobile, implanté à Bruay-la-Buissière sur plus de 7 000 m².

L'équipement a vu le jour en 2001 de la volonté de la communauté de communes du Bruaysis (aujourd'hui devenue Artois Comm.), soutenue par le Département, d'avoir un environnement technologique attractif et des outils pour satisfaire la demande des entreprises.

Le CRITT M2A est également l'un des acteurs importants du pôle de compétitivité à vocation internationale « I-TRANS » (Innovation dans les transports terrestre), basé dans le Nord-Pas-de-Calais. Le centre de recherche, au chiffre d'affaire d'un million d'euros en 2007, s'est lancé l'année dernière dans une nouvelle étape de son développement avec la mise en place d'un centre d'essai turbo moteur (composé de 5 bancs de test) opérationnel à cette rentrée 2009.

Rester dans la course

Alain Wacheux, président d'Artois Comm. et Conseiller général du canton d'Houdain explique que « *pour continuer à exister et toujours se développer, le centre de transfert avait besoin de maintenir ces moyens au niveau attendu par les industriels* ». Il ajoute que « Le CRITT M2A devait également évoluer dans le domaine du développement durable ». En effet, le turbo, devenu un élément quasi incontournable dans la motorisation des véhicules permet notamment de diminuer les rejets de CO₂ et donc d'avoir des voitures encore plus propres. Avec cette nouvelle construction, le centre de recherche, qui avait déjà largement dépassé les limites locales et qui était devenu un outil au service de la région voire de la France entière, fait aujourd'hui

figure de référence à l'échelle européenne ! Renault a quant à lui déjà annoncé qu'il attendait beaucoup du nouvel équipement bruaysien ! Le Département soutient bien évidemment cette nouvelle initiative et la Conférence Territoriale de l'Artois, réunie le 7 mai 2009 a émis un avis favorable sur ce projet repris dans le Contrat Territorial de Développement Durable liant le Département et Artois Comm. Les élus réunis en commission permanente en septembre devront décider s'ils attribuent ou non l'aide estimée à 500 000 euros.